



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES YVELINES

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### COMMUNE DE FEUCHEROLLES

CONSEIL MUNICIPAL  
14 JUIN 2021

#### NOMBRE DE CONSEILLERS

Effectif légal : 23  
En exercice : 23  
Présents : 16  
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le quatorze juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le quatre juin, s'est réuni sous la présidence de Patrick LOISEL, Maire.

#### Etaients présents :

LOISEL Patrick, DELAMAIRE Michel, LEPAGE Martine, LEMAITRE Bernard, MOIOLI Jean-Baptiste, LE GALL Caroline, GIEN Michel, de FRAITEUR Margaret, PENNAMEN Alexia, BERTHE de POMMERY Etienne, THUILLIER Gilles, CALMELET Madeline, TASSIN de NONNEVILLE Nicolas, LE NEN Marie-Christine, INDUNI Nathalie, DEPIERRE Marianne

#### Absents ayant donné pouvoir :

VARILLON Katrin, pouvoir à Margaret de FRAITEUR  
BRASSEUR Martine, pouvoir à Martine LEPAGE  
JOURDAN Guy, pouvoir à Jean-Baptiste MOIOLI  
MAYSOUNABE Nathalie, pouvoir à Alexia PENNAMEN  
XISTE Bruce, pouvoir à Michel DELAMAIRE  
BURTIN Marie-Claude, pouvoir Gilles THUILLIER  
DEKEYREL Yves, pouvoir à Marie-Christine LE NEN

\* \* \* \*

*Monsieur Patrick LOISEL procède à l'appel des membres du Conseil municipal. Il constate le quorum et proclame la validité de la séance.*

*Monsieur Michel GIEN est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.*

*Monsieur Patrick LOISEL propose de débiter la séance par la note n°10 relative au projet skate-park afin de libérer les membres du Conseil municipal des jeunes présents dans la salle.*

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**

#### **14/06/2021 - N°10 : APPROBATION DU PROJET SKATE PARK - DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ET A LA CAF**

Sur le rapport de Martine LEPAGE,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (4 votes « CONTRE » : Marie-Christine LE NEN, Yves DEKEYREL, Nathalie INDUNI, Marianne DEPIERRE)

- **APPROUVE** le projet de skate-park.
- **APPROUVE** le règlement d'accès et d'utilisation du skate-park.
- **SOLLICITE** de la Région Ile de France une subvention d'un montant maximum de 78 563,48 € dans le cadre de l'aide aux équipements sportifs de proximité.
- **SOLLICITE** de la CAF une subvention de 5 000 €.
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ce dossier.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**  
**14/06/2021 - N°1 : APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX**  
**DU 29 MARS ET 11 MAI 2021**

Sur le rapport de Patrick LOISEL,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les procès-verbaux des Conseils municipaux du 29 mars et 11 mai 2021.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**  
**14/06/2021 - N°2 : CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE ENTRE**  
**L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE ET LA COMMUNE**

Sur le rapport de Patrick LOISEL,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la convention d'intervention foncière sur le secteur « ferme Sainte Gemme » entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France et la commune de Feucherolles.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention d'intervention foncière et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**  
**14/06/2021 - N°3 : PROTOCOLE PARTENARIAL RELATIF AUX TRAVAUX**  
**D'AMENAGEMENT DU SECTEUR DE LA BRIQUETERIE DE FEUCHEROLLES ENTRE LA**  
**SOCIETE COLUNI - LE DEPARTEMENT DES YVELINES - LA COMMUNAUTE DE**  
**COMMUNES GALLY-MAULDRE - LA COMMUNE DE FEUCHEROLLES**

Sur le rapport de Patrick LOISEL,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le protocole partenarial entre la société COLUNI, le Département des Yvelines, la Communauté de Communes Gally-Mauldre et la Commune de Feucherolles, relatif au réaménagement du secteur dit la Trouée à Feucherolles.
- **AUTORISE** le Maire à signer ledit protocole partenarial ainsi que tous documents nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de ce dossier.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**  
**14/06/2021 - N°4 : ADHESION DE LA COMMUNE DE SONCHAMP A LA COMPETENCE**  
**GAZ DU SEY**

Sur le rapport de Michel DELAMAIRE,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **EMET** un avis **FAVORABLE** à l'adhésion de la commune de SONCHAMP à la compétence gaz du SEY.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**  
**14/06/2021 - N°5 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020**

Sur le rapport de Michel DELAMAIRE,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (4 votes « CONTRE » :  
Marie-Christine LE NEN, Yves DEKEYREL, Nathalie INDUNI, Marianne DEPIERRE).

- **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur municipal visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**  
**14/06/2021 - N°6 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Sur le rapport de Michel DELAMAIRE,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (4 votes « CONTRE » :  
Marie-Christine LE NEN, Yves DEKEYREL, Nathalie INDUNI, Marianne DEPIERRE).

- **APPROUVE** le compte administratif 2020, lequel peut se résumer de la manière suivante :

**Section de fonctionnement**

Recettes	4 186 056,99 €
Dépenses	3 406 277,15 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	779 779,84 €

**Section d'investissement**

Recettes	1 331 791,77 €
Dépenses	1 178 621,62 €
Solde d'exécution de l'exercice	153 170,15 €

**Restes à réaliser**

Recettes	475 487,00 €
Dépenses	714 443,75 €

**RESULTATS DEFINITIFS**

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	319 065,54 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	779 779,84 €
Résultat de clôture de fonctionnement 2020	1 098 845,38 €
Solde d'exécution d'investissement antérieur reporté	- 436 417,73 €
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice	153 170,15 €
Solde d'exécution d'investissement 2020	- 283 247,58 €

- **DIT** que ces résultats, après affectation, seront repris lors du vote du budget supplémentaire 2021.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**  
**14/06/2021 - N°7 : AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

Sur le rapport de Michel DELAMAIRE,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (4 votes « CONTRE » : Marie-Christine LE NEN, Yves DEKEYREL, Nathalie INDUNI, Marianne DEPIERRE).

- AFFECTE le résultat de clôture 2020 de la section de fonctionnement d'un montant de 1 098 845,38 € pour partie, soit 700 000 € en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ».

Le solde d'un montant de 398 845,38 € sera repris en fonctionnement au 002 « excédent antérieur reporté »

Le résultat sera affecté lors du vote de la prochaine étape budgétaire 2021 (Budget supplémentaire).

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021 14/06/2021 - N°8 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Sur le rapport de Michel DELAMAIRE,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (4 votes « CONTRE » : Marie-Christine LE NEN, Yves DEKEYREL, Nathalie INDUNI, Marianne DEPIERRE).

- ADOPTE le budget supplémentaire tel que détaillé ci-dessous et joint à la présente :

### Section de fonctionnement

Dépenses réelles	-125 949,62 €
Dépenses d'ordre	8 765,00 €
Autofinancement	393 850,00 €
<b>Total</b>	<b>276 665,38 €</b>

Recettes réelles	-122 180,00 €
Excédent reporté n-1	398 845,38 €
<b>Total</b>	<b>276 665,38 €</b>

### Section d'investissement

Dépenses réelles	315 564,52 €
RAR 2020	714 443,75 €
<b>Total</b>	<b>1 030 008,27 €</b>

Recettes réelles	-700 888,88 €
RAR 2020	475 487,00 €
Recettes d'ordre	8 390,00 €
Autofinancement	393 850,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	700 000,00 €
Solde d'exécution positif	153 170,15 €
<b>Total</b>	<b>1 030 008,27 €</b>

Equilibre global du budget supplémentaire 2021

	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	276 665,38 €	276 665,38 €
SECTION INVESTISSEMENT	1 030 008,27 €	1 030 008,27 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 306 673,65 €</b>	<b>1 306 673,65 €</b>

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021**  
**14/06/2021 - N°9 : CONVENTION DE VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIES**  
**D'ENERGIE AVEC LE SEY**

Sur le rapport de Michel DELAMAIRE,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la convention de valorisation des CEE avec le SEY afin de bénéficier des financements correspondants.
- **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec le SEY pour la valorisation des CEE des opérations de rénovation énergétique réalisées ou programmées par la commune.

La séance est levée à 21h20



Le Maire,

Patrick LOISEL